



**Bureau du taxi
et du remorquage
de Montréal**

DANS CE NUMÉRO

DE PLUS EN PLUS...



LE NOUVEAU LOOK!

Mot de l'éditeur

Notre parution de juin coïncide avec l'arrivée d'un nouveau règlement sur le transport par taxi, le Règlement 03-105 est donc remplacé par le RCG 08-022 qui est entré en vigueur le 11 juin 2008. Ce règlement est le résultat de nombreuses réunions de travail et de concertation avec les différents intervenants du milieu.



Vous trouverez donc un article dédié aux principales modifications réglementaires qui prévoient entre autres, la création de permis d'intermédiaire spécialisé chargé de regrouper les propriétaires de taxi « adaptés », de même que les obligations pour les détenteurs de permis de propriétaire de taxi spécialisé en services restreints. Le règlement 08-022 établit également les normes d'un lanternon spécifique pour ce type de permis. Nous avons aussi répondu à la demande de l'industrie de la limousine afin d'avoir une formation plus appropriée à la desserte de cette clientèle.

Ces modifications réglementaires répondent autant aux besoins spécifiés par les clientèles visées que par l'industrie du taxi. Elles visent également un service plus performant soit une amélioration importante de la qualité du service offert par l'industrie.

Bonne lecture!

*Richard Boyer, assistant-directeur,
Service des communications opérationnelles, division de l'administration du SPVM,
éditeur de Taxi Le Journal.*

POSTES D'ATTENTE

Mise à jour 3

MIRA

Une histoire qui a du chien! 5

VOITURES HYBRIDES

La technologie écologique encouragée 6

Attendu depuis quelque temps déjà, le gouvernement provincial a finalement rendu public son programme d'aide (PAGAE) visant à favoriser l'introduction de nouvelles technologies qui amélioreront l'efficacité énergétique dans le transport routier des personnes. Le programme dispose, à compter de 2007, d'une somme de 5 millions par année, pour une période de 5 ans. Cette somme provient en totalité du Fonds vert qui est alimenté à partir d'une redevance établie auprès des pétrolières et des gazières.

Deux volets de ce programme s'adressent aux titulaires de permis de propriétaires de taxis: l'achat d'un véhicule hybride et l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules notamment par l'installation d'un chauffe cabine.

PROPRETÉ ET SÉCURITÉ

Les banquettes arrières 9

TAXI VERTS

Une tendance mondiale 12 et 13

La nécessité de diminuer les émissions polluantes dans les grandes villes, sans compter l'augmentation spectaculaire du prix de l'essence, favorise le passage au vert. La tendance est mondiale. Tous les intervenants en transport se penchent sur la question. Les fabricants de voitures voient les ventes de véhicules énergivores chuter. Dans l'industrie du taxi, plusieurs n'hésitent pas à s'afficher écolo, c'est bon pour l'image de l'entreprise.

RCG08-022

Des nouveaux permis 17

MON TAXI

L'histoire de Tibi 21

FINANCEMENT TAXI

depuis 30 ans...

À vous d'en profiter!

Lors de la dernière année, nos **RISTOURNES** versées aux membres correspondaient à environ **1,30% de rabais** en intérêts sur un financement taxi. Faites le calcul, **cela peut représenter beaucoup d'économie d'argent**. Voilà un réel avantage qu'aucune autre institution financière que Desjardins ne peut vous offrir.

RISTOURNES = RABAIS 1,30 %

CELA PEUT REPRÉSENTER DES MONTANTS FORT IMPORTANTS... **INFORMEZ-VOUS!**
LA CAISSE DESJARDINS ALLARD-SAINTE-PAUL PEUT VOUS FAIRE ÉCONOMISER



Farés Khoubbieh
directeur financement taxi

FINANCEMENT FACILE

- Achat de permis taxi
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Achat de maison
- Rénovation de maison

514 765-3577 poste 241

Les détenteurs de permis taxi peuvent refinancer leur permis à notre Caisse et ainsi utiliser leur capital pour différentes raisons.

Avec Desjardins, tous les types de financement sont disponibles au même endroit. Il s'agit d'un avantage important à considérer.

LES AVANTAGES

- Conditions de prêt taxi exceptionnelles
- Rendez-vous rapide
- Plusieurs termes
- Réponse en 48 heures
- Aucune cotisation
- Aucuns frais d'ouverture de dossier
- Aucuns frais de renouvellement
- Rabais sur hypothèque
- Différents avantages pour vos proches



Desjardins
Caisse Allard-Saint-Paul

**PIONNIERS
DANS LE
FINANCEMENT TAXI
DEPUIS 30 ANS**

**APPELEZ-NOUS,
VOUS SEREZ SURPRIS!**

Centre de services Saint-Paul
5599, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social
2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

514 765-3577

POSTES D'ATTENTE • MISE À JOUR

La fermeture de la rue Sainte-Catherine entre Berri et Papineau du 19 juin au 2 septembre 2008 entraîne un réaménagement des postes d'attente de ce secteur. Étant donné qu'il n'est plus accessible, le poste de la rue Sainte-Catherine entre Plessis et Alexandre-DeSève sera fermé temporairement. **Prenez note des modifications suivantes.**



1 AMHERST/SAINTE-CATHERINE

Création d'un poste de nuit (de 20 h à 5 h) à l'angle des rues Amherst (côté est) et Sainte-Catherine (côté sud-est). Dès la fermeture de la zone d'arrêt d'autobus située sur Amherst, l'espace devient accessible aux véhicules taxis.



2 DE CHAMPLAIN/SAINTE-CATHERINE

Le poste de la rue De Champlain (côté ouest) à l'angle de Sainte-Catherine (côté nord) sera disponible 24 heures par jour. Cette prolongation sera temporaire, pour l'été 2008 seulement.



3 CATHCART/UNIVERSITY

Abolition — Étant donné qu'il n'est pas utilisé, ce poste sera aboli.

4 SHAUGHNESSY/SAINT-MICHEL

Opération conjointe BTR et SPVM — Du 25 mai au 20 septembre 2008, ce poste sera en observation. Les policiers et les inspecteurs seront présents à différentes heures pour s'assurer que la réglementation est respectée. Ces derniers porteront une attention particulière aux chauffeurs de taxi qui utilisent ce poste d'attente ainsi qu'à leur comportement aux alentours.



5 RITZ CARLTON (RUE SHERBROOKE)

Fermeture temporaire — L'hôtel fermera ses portes en juin pour entreprendre des rénovations qui se dérouleront au cours des quinze prochains mois. Le poste d'attente sera donc fermé temporairement pour la période de rénovation. ▲



On a fait nos DEVOIRS!

- ✓ Plus besoin d'une (1) année d'expérience dans le taxi
- ✓ Le permis de travail « pocket » n'est plus obligatoire
- ✓ Déboursement à 100 % du prêt consenti « aucune retenue »
- ✓ Aucune limite sur le nombre de permis à financer

FINANCEMENT :

- Financement ou refinancement de permis de taxi
- Financement de véhicules taxi de tous genres
- Avances de fonds pour vos projets d'affaires ou personnels
- Investissement dans les besoins reliés à l'industrie

SERVICES TAXI :

- Assurances
- Carte de membre pour un ensemble de services
- Prêts hypothécaires et forfait bancaire exclusifs à nos clients
- Services juridiques spécialisés taxi sur place

et plus encore...

514 353-2757
1 866 227-2091
www.fintaxi.com



partenaire de l'industrie et maintenant
propriétaire de l'École du taxi

(Centre de formation professionnelle pour l'industrie du taxi du Québec inc.)

CONNAISSEZ-VOUS MIRA?

UNE HISTOIRE

Le 30 novembre 2004 vers 19h30, M. Pierre attend un taxi à l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine. Client de la STM pour le transport adapté, il avait demandé une voiture. Comme tous les jours, à la même heure, un taxi vient le chercher. Muni de son fauteuil roulant, M. Pierre est accompagné de son fidèle compagnon, son chien Mira. Le taxi de la compagnie ABC arrive. Le chauffeur reste dans la voiture pendant que M. Pierre s'apprête à y introduire son fauteuil. « Je ne prends pas les chiens, juste les chiens-guides », lance le chauffeur. M. Pierre lui dit de s'informer auprès de son répartiteur que son chien est un chien d'assistance de chez Mira, que c'est écrit dans son dossier. Le chauffeur maintient son refus et répète qu'il ne prend que les chiens-guides, malgré le fait que l'animal est dûment identifié avec le foulard et le harnais Mira. M. Pierre le met en garde qu'il pourrait porter plainte, qu'il a déjà eu gain de



QUI A DU CHIEN

cause à la Cour municipale ainsi qu'aux droits de la personne. Rien à faire, le chauffeur lui dit de faire sa plainte et il quitte les lieux.

M. Pierre tient promesse, il porte plainte au Bureau du taxi et à la Commission des droits de la personne. Il a gain de cause dans les deux poursuites. Le chauffeur est condamné à la Cour municipale, en vertu du règlement 03-105, d'avoir refusé d'effectuer une course. Une amende de 125 \$ lui a été imposée, plus des frais de 75 \$. Son permis de chauffeur est révoqué pour trois mois, il s'agit d'une première infraction. Ce n'est pas tout, la

Commission des droits de la personne condamne également le chauffeur ainsi que l'intermédiaire en service à verser une somme de 5 000 \$ à M. Pierre.

Conclusion : être mal informé peut avoir de graves conséquences. Il est malheureux de voir qu'encore aujourd'hui, de tels événements se produisent. Nous vous invitons donc à consulter le site de Mira au www.mira.ca, afin d'en savoir davantage sur ces merveilleux chiens.

Cette histoire est véridique, seuls les noms ont été changés. ▲



TOYOTA
MONTRÉAL-NORD

329-0909
6767 Henri-Bourassa Est
toyotamontrealnord.com

LUB EXPRESS TAXI :
PAS de rendez-vous...
PAS d'attente !



**VENEZ VOIR
NOS NOUVEAUX PRIX RÉDUITS !**

CAMRY 2008 : 25 800\$
CAMRY 2009
23 400\$

+ nos spéciaux TAXI

- Service de financement sur place
- Pas d'attente
- Service V.I.P., etc...

La Toute nouvelle CAMRY 2009 vous attends



TOYOTA

SPEC629851

VOITURES HYBRIDES QUÉBEC ENCOURAGE LES TECHNOLOGIES ÉCOLOGIQUES

Le gouvernement provincial vient de publier son programme d'aide pour favoriser l'introduction de nouvelles technologies (PAGAE) devant améliorer l'efficacité énergétique dans le transport routier des personnes. Le programme dispose d'une somme de 5 millions par année, pour une période de 5 ans et il s'applique à partir du 1^{er} janvier 2007. Les deux volets de ce programme qui s'adressent aux titulaires de permis de propriétaires de taxis sont :

- ▶ l'achat d'un véhicule hybride;
- ▶ l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules, notamment par l'installation d'un chauffe cabine.

Achat d'un véhicule

Ces propriétaires peuvent recevoir une subvention pour l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride, neuf ou d'occasion.

- ▶ Montant de la subvention : jusqu'à 2 000 \$ par véhicule.
- ▶ Les véhicules, dont la consommation doit être inférieure à 6 litres/100 km, doivent être utilisés pour une durée minimale de 5 ans ou pour un kilométrage minimal de 350 000 km.
- ▶ Concernant les véhicules d'occasion, la subvention est réduite proportionnellement en fonction de l'âge et du kilométrage.
- ▶ Les subventions versées peuvent être cumulatives à d'autres programmes d'aide financière.

Rappelons que le gouvernement fédéral accorde, jusqu'au 31 décembre 2008, une subvention pour l'acquisition d'un véhicule économe en carburant via le programme ÉCO-AUTO. Cette subvention varie entre 1 000 \$ et 2 000 \$ selon les marques. L'addition des deux subventions permet donc de réduire considérablement l'écart de prix entre une voiture hybride et une voiture ordinaire. À titre indicatif, ces écarts étaient les suivants au moment de mettre sous presse.

▶ Camry hybride de Toyota	1 200 \$
▶ Escape hybride de Ford	2 100 \$
▶ Altima hybride de Nissan	200 \$
▶ Civic hybride de Honda	(2 330) \$

Aux fins de calcul, si l'on considère qu'une voiture parcourt 50 000 km par an et que le prix de l'essence est 1,25 \$ le litre, les économies réalisées avec une voiture hybride permettent de rentabiliser l'achat au cours de la première année. Il devient donc de plus en plus intéressant d'envisager cette option. L'investissement est très rentable, car tous les indices laissent croire que le prix de l'essence n'est pas près de diminuer. Au contraire. Certains prétendent que le litre d'essence franchira la barrière des 2 dollars dans un proche avenir. Alors...

Installation d'un chauffe cabine

Québec accorde également une subvention égale à 50 % des dépenses, jusqu'à concurrence de 1 000 \$, pour l'acquisition d'un chauffe cabine permettant d'éviter la marche au ralenti. Les technologies proposées doivent permettre de réaliser des économies réelles d'au moins 5 % en terme de litres de carburant consommés par rapport au nombre de kilomètres parcourus.

Le programme d'aide financière PAGAE s'applique à compter du 1^{er} janvier 2007 et se termine le 31 décembre 2011. L'autorisation et le versement des subventions se feront rétroactivement au 1^{er} janvier 2007, l'achat du véhicule ou l'installation du chauffe cabine doit avoir été effectué ou livré après cette date. Les subventions seront versées sous la forme d'un paiement unique au comptant et payable dans les deux mois suivant la présentation des pièces justificatives.

Les formulaires de demande de subvention doivent être remplis et acheminés à la direction territoriale de la région du ministère des Transports du Québec. Ils sont aussi disponibles sur son site internet. ▲

Adresse Internet du site : www.mtq.gouv.qc.ca

Pascale Jomphe : 514 873-7781 poste 230



Spinelli Toyota, synonyme de fiabilité



CAMRY 2008

Maintenant disponible
en version hybride

**PASSIONNÉ DE
L'AUTOMOBILE DEPUIS
1922**

PROGRAMME **SPÉCIALEMENT**
CONÇU POUR LES
TAXIS

SVP Contactez : **PAUL NOORY**
Gérant, Ventes véhicules neufs
paul.noory@spinelli.com

SPINELLI

TOYOTA
Lachine

561, boul. Saint-Joseph (angle de la 6^{ième} Avenue)

514 634-7171 | SPINELLItoyota.com



TOYOTA

faire toujours mieux



L'industrie du taxi est ciblée par Revenu Québec et Revenu Canada et la prudence est de mise. La meilleure protection à votre disposition est de transiger avec l'équipe de **TRAVAILLEURS AUTONOMES QUÉBEC INC.** et ses experts associés, UNE ÉQUIPE dynamique composée de :

1. Comptables;
2. Avocats;
3. Professionnels de la restructuration et réorganisation commerciale;
4. Fiscalistes;
5. Représentants pour négociation/médiation.

Avec notre équipe, vous n'avez pas à parler ou à rencontrer les représentants du gouvernement.

Nous intervenons immédiatement dans l'éventualité d'une vérification fiscale.

Informez-vous avant qu'il ne soit trop tard!!

Travailleurs Autonomes Québec inc.
(514) 599-2026 / 1(800) 563-1133

Capsule Infos TAQ

À la table de concertation de l'industrie du taxi, Travaill(e)urs Autonomes Québec - section taxi met l'emphase sur plusieurs sujets importants, par exemple: réévaluer le processus de révision des tarifs pour l'industrie du taxi et ce, sur une base annuelle. Ce processus risque de nécessiter plusieurs rencontres de discussion.

Avec la hausse du carburant actuelle, Travaill(e)urs Autonomes Québec - section taxi a demandé à la Commission des transports, une révision des tarifs. Suite à cette demande, une rencontre a eu lieu avec la présidente de la CTQ pour soumettre nos arguments. Les auditions sont prévues vers le début du mois d'août 2008.

Selon les calculs de notre économiste les chauffeurs de taxis subissent une perte de revenus à plus de 10%.

Parmi les multiples requêtes effectuées par Travaill(e)urs Autonomes Québec inc., une demande a été acheminée aux Ministères Provincial et Fédéral pour établir des crédits d'impôts supplémentaires qui aideraient à palier aux coûts de l'essence. Nous communiquerons les étapes du développement de la demande à tous nos membres. Entretemps, si vous avez des suggestions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

(514) 599-2026 / 1(800) 563-1133

la

force

du groupe

MOT DE L'INSPECTEUR

Les banquettes arrières

Lors de leur patrouille, les inspecteurs ont remarqué une nette augmentation des défauts des banquettes arrière qui ne sont pas fixées convenablement. Il est facile de vérifier la solidité de votre banquette. Soulevez-la délicatement. Si elle se détache de la base, c'est que le système d'ancrage est défectueux ou affaibli. Ceci se produit souvent lorsque le véhicule a subi des modifications, particulièrement lorsque les tapis ont été recouverts. Lors de cette opération, l'installateur retire la banquette afin de fixer le recouvrement sous celle-ci, ce qui cause des dommages au système d'ancrage. Veuillez vous assurer auprès de celui-ci que la banquette est fixée convenablement une fois les modifications effectuées.

Pourquoi est-il important de s'assurer de la fixation de la banquette? Question de sécurité. Celle du client et la vôtre. Les clients ne s'attachent pas toujours. Que se produirait-il lors d'un impact? Les clients et la banquette seraient projetés vers l'avant, risquant ainsi de vous blesser. Imaginez la scène! C'est un pensez-y-bien. **Vous faites partie de la solution. C'est si simple, quelques secondes suffisent. Inspectez la banquette. Si vous n'êtes pas propriétaire, avisez celui-ci sans tarder des défauts. Il s'agit de la sécurité de tous.**



Eh oui, nous retrouvons encore de ces taxis peu invitatants en service...!

CODE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TÉLÉPHONE CELLULAIRE AU VOLANT

Depuis le 1^{er} avril, il est interdit de conduire en tenant un appareil ayant une fonction téléphonique, que ce soit un téléphone cellulaire ou un terminal mobile de poche tel un BlackBerry.

Pour utiliser ce type d'appareil en toute sécurité et en conformité avec le Code de sécurité routière, les conducteurs devront s'immobiliser dans un endroit où le stationnement est autorisé, ou, encore, se prémunir d'un dispositif « mains libres » dont l'utilisation est permise, quoique déconseillée par la SAAQ.

À compter du 1^{er} juillet 2008, les contrevenants se verront remettre des constats d'infraction dont l'amende est de 80 \$, plus les frais; et trois points d'inaptitude s'ajouteront au dossier de conduite. ▲

CONSOMMATION DE CARBURANT

QUELQUES CONSEILS POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES

Le prix de l'essence ne cesse de grimper, il atteint de nouveaux sommets. Que faire? Peu de chose malheureusement, sinon consommer intelligemment en modifiant certaines habitudes. Voici quelques conseils qui permettent de tirer le maximum de chaque litre d'essence.

De façon générale, l'accélération rapide et la vitesse sont les causes principales de gaspillage. Alors, il est recommandé de :

- ▶ Éviter de démarrer en trombe.
- ▶ Respecter les limites de vitesse.
- ▶ Conduire en douceur, prudemment.
- ▶ Lorsque c'est possible, éliminer la marche au ralenti si vous êtes immobilisés.
- ▶ Éviter de transporter des charges inutiles.
- ▶ Voir à l'entretien de votre véhicule.
- ▶ Rouler avec des pneus bien gonflés.

En plus de réaliser des économies, vous contribuerez à réduire les émissions polluantes. ▲

QUESTION D'HONNÊTÉTÉ

UNE COURSE QUI COÛTE CHER

En juillet 2006, Mme Larue réserve un taxi, une minifourgonnette, chez l'intermédiaire en service ABC pour le 17 juillet 2006, 15 h, à son domicile rue Des Érables, Montréal. Mme Larue, son mari et ses deux enfants s'apprêtent à faire un voyage.

Le jour convenu, le taxi est à l'heure. La petite famille transporte trois valises et quatre bagages à main. Le tout loge dans le coffre arrière. Une fois prêt à partir, le chauffeur dit à Mme Larue « Vous savez, c'est 50 \$ pour aller à l'aéroport Dorval. » Mme Larue, dans l'excitation du moment, ne se pose pas de questions. Elle avait l'habitude de partir de l'aéroport de Mirabel, le montant correspondait. Elle ne dit rien, ne remarque même pas que le chauffeur n'active pas le taximètre. Son mari, assis à l'arrière, s'occupe des enfants. Il n'a pas connaissance de ce qui se passe. À destination, Mme Larue paie la course et ajoute 5 \$ de pourboire. Dans l'aéroport, son mari lui fait part de ses doutes concernant le montant de la course. À son retour de voyage, la petite famille prend un taxi, une minifourgonnette, pour le retour à la maison. La course coûte 28 \$!

Mme Larue porte plainte au Bureau du taxi. Des procédures sont entreprises contre le chauffeur fautif. Il est poursuivi en vertu du règlement 03-105, article 139, pour avoir

réclamé un prix autre que celui prévu aux taux et tarifs en vigueur. Le chauffeur s'avoue coupable. **Il est condamné à payer une amende de 125 \$** et son permis est suspendu pour une période de trois mois, il s'agit d'une première infraction. Est-ce que ça valait la peine? L'honnêteté est toujours plus payante. Un bon service en attire un autre et, surtout, de bons pourboires!

Cette histoire est véridique, seuls les noms ont été changés. ▲



Gingras Taximètre-Cellubel Communications Inc.

5844 des ÉCORES # 100
Montréal, Québec H2G 2J1

Sans frais

Tél: 272-3924

1-877-272-3924

Fax: 277-2656

VENEZ NOUS RENCONTRER À NOTRE LOCAL

NOUS SOMMES

8

À VOTRE SERVICE

(GARANTIE DE DEUX ANS PIÈCES ET UN AN SUR MAIN D'OEUVRE)

LE TAXIMÈTRE NG
DE
GARVIN
ELECTRONIQUE



(GARANTIE DE DEUX ANS PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE)

nous réparons et installons
toutes marques de compteurs et de radios



RADIO KENWOOD

TK-7102

TK-7160

TK-8102

TK-8160

contrat de service disponible sur
majorité de modèles de radios

dome A-11 et dome VISA aussi disponible
mandataire de la CTQ (validation)

Il est temps....

En tant que travailleur autonome, vous ne pouvez bénéficier d'un plan de pension ou d'un revenu si il vous arrive quelque chose. Qu'allez vous faire si vous êtes incapable de travailler pendant un certain temps ?

Dans l'industrie du taxi nous manquons de services à ce niveau là. Un ancien confrère en collaboration avec Le « Groupe Financier Ansary et Desjardins Sécurité Financier», propose des avenues intéressantes aux chauffeurs de taxis.

Prenez donc le temps de vous renseigner, ça n'engage à rien, mais ça peut vous apporter des solutions qui rendront votre métier beaucoup plus sécuritaire sur le plan financier.*

* Témoignage d'un Confrère de Taxi.



Pejman Assadi (Marketing Manager)
Tel 514 483 2070 Ext: 270
Cell 514 562 2340
Fax 514 483 3026
Email pejman@afgconsulting.com



Nima Tahriri (Financial Security Advisor)
Tel 514 483 2070 Ext: 317
Cell 514 592 6439
Fax 514 483 3026
Email nima.tahriri@afgconsulting.com

Une tendance mondiale

TAXIS

1^{er} constat général — Les grandes villes de la planète sont de plus en plus polluées. **2^e constat** — L'augmentation fulgurante du prix de l'essence. Ces deux éléments nous forcent à réfléchir et devraient constituer de puissants motifs de changement d'habitude dans le transport des personnes et des marchandises. Il est clair que nous devons revoir nos façons de faire. Une prise de conscience est à se mettre en place un peu partout, ce qui va favoriser le passage au vert. La tendance est mondiale. Tous les intervenants en transport se penchent présentement sur la question. Les fabricants de voitures voient les ventes de véhicules énergivores chuter. Dans l'industrie du taxi, on réagit également. Voici quelques exemples.

Version électrique du taxi londonien TX4



À Londres, la société britannique fabriquant les célèbres taxis noirs, Manganese Bronze Holdings PLC, a signé un accord avec le constructeur de véhicules électriques commerciaux, Tanfield Group Plc, pour le développe-

ment et la production d'un taxi citadin 100 % électrique. Un des objectifs est d'être exempté de la taxe de péage urbain de Londres. Le TX4E, la version électrique du célèbre taxi noir TX4, pourra atteindre une vitesse de 80 km/h, et disposera d'une autonomie de 160 km. « Un taxi à zéro émission nous procurera un avantage concurrentiel dans un marché en expansion », affirme John Russell, directeur de Manganese Bronze. Le lancement du véhicule est prévu pour 2009.

Voitures hybrides

À New York, 1 020 taxis hybrides sillonnent les rues de la ville. 85 % de ces voitures sont des Escapes de Ford dont la consommation se situe à 5,7 litres/100 km. À ce chapitre, la Prius de Toyota fait encore mieux, soit 4 litres/100 kilomètres. Le maire, Michael Bloomberg, a annoncé que d'ici 2012, près de 13 000 taxis devront devenir hybrides, afin d'être moins polluants. À l'heure actuelle, les nouveaux permis de taxi ne sont accordés que si le

véhicule permet l'accès aux fauteuils roulants ou s'il est hybride. Les 10 000 taxis-limousines noirs de la ville, utilisés principalement par les hommes d'affaires, devront également adopter la technologie hybride d'ici 2013. On compte ainsi diminuer les émissions polluantes de 50 %.

Le marché de la voiture hybride aux États-Unis La hausse du prix de l'essence a entraîné une baisse des ventes de grosses voitures – diminution de 28 % depuis le début de l'année 2008. Les automobilistes optent de plus en plus pour des berlines plus petites et moins gourmandes en carburant – augmentation de 32 % pour la même période. On note également une hausse de 25 % des ventes de véhicules hybrides. Pour avril, cette augmentation est de 58 % par rapport au même mois de l'année précédente. Le phénomène hybride semble donc se répandre chez nos voisins du sud. En 2007, plus de 350 000 nouveaux véhicules hybrides ont été enregistrés. Quelles sont les plus populaires?

CHASSÉ TOYOTA

Venez essayer la toute nouvelle Camry 2009

LUB EXPRESS

Aucun rendez-vous.
Aucune attente.

20%

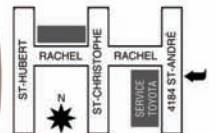
de rabais sur la main d'oeuvre

15%

de rabais sur les pièces

10%

de rabais sur les pneus



Au coeur du centre-ville de Montréal

chassetoyota.com, 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert 514 527.3411

VERTS

Voici le nombre d'unités vendues au cours du mois de mars selon les marques.

Source: Autodata

Prius de Toyota	20 635
Camry Hybrid	6 930
Honda Civic Hybrid	3 769
Highlander Hybrid	2 239
Ford Escape/Mercury Mariner hybrides	2 008
Lexus Rx 400h	1 570
Nissan Altima Hybrid	832
LS 600h	113
GS 450h	65

De nouveaux entrepreneurs

Dans cette foulée du passage au vert, l'industrie du taxi voit apparaître de jeunes entrepreneurs conscients de la nécessité de protéger l'environnement. Ils se sentent socialement responsables et font de leur préoccupation écologique un élément de vente qui les distingue des concurrents.

À Washington, Hans Hesse, 35 ans, a fondé EnviroCab qui compte une vingtaine de taxis hybrides dans la banlieue de la capitale fédérale américaine. Ce sont des Prius de Toyota et des Escapes de Ford. Pour réduire encore davantage les émissions polluantes, EnviroCab achète des crédits de carbone, ce qui permet à M. Hesse d'affirmer être la première compagnie de taxis non polluante de la planète. « Nos clients adorent ça. Nos chauffeurs nous disent que dans une file d'attente de taxis devant un hôtel, les clients vont directement vers nos voitures sans respecter la file. »

EnviroCab est-elle la première? Peu importe. Chose certaine, elle n'est pas la seule. Dans le même esprit écolo, Nicholas Williamson, 24 ans, a fondé Climatecars à Londres en 2007. Son parc de voitures est constitué de quatorze voitures hybrides, des Prius de Toyota, et il achète également des crédits de carbone afin d'afficher un bon bilan énergétique. Les

chauffeurs ont le statut de travailleur autonome et ils partagent les revenus avec l'entreprise. Lorsque le véhicule est immobilisé dans un bouchon de circulation, l'entreprise ne facture que la distance parcourue. Les clients sont invités à demander un véhicule uniquement par téléphone ou par Internet. L'objectif est de fidéliser la clientèle.

Au Québec

Le gouvernement provincial vient d'adopter le programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport routier des personnes. Ce programme, qui s'adresse à l'industrie du taxi entre autres, contient des mesures incitatives visant l'achat d'autos électriques ou hybrides. (Voir l'article « Québec encourage les technologies écologiques » dans le présent numéro). Il est donc probable que la vague du passage au vert qui se répand dans toutes les grandes villes du monde atteigne la belle province sous peu. ▲

L'assurance Taxi Plus



Un taxi, c'est une entreprise, un outil de travail, une source de revenus. Et cela, **belairdirect** le comprend et vous le prouve avec son assurance sur mesure Taxi Plus.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.

* Maximum de 750 \$ par réclamation.

** Rapport de police requis.

Une protection sur mesure.

- Jusqu'à 50 \$ par jour en compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule*
- Exemption de franchise en cas de délit de fuite** ou de perte totale
- 5 000 \$ pour les dommages aux biens confiés avec Taxi Cargo
- 60 000 \$ pour les dommages aux véhicules loués ou empruntés
- 1 million \$ en responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi
- Service 24/7 pour réclamations urgentes

OFFRE EXCLUSIVE!

REMISE DE 100 \$

belairdirect vous offre une remise de 100 \$ applicable sur votre franchise lors d'une réclamation, avec toute nouvelle police d'assurance taxi.

1 866.822.TAXI
1 866 822.8294

belairdirect.
assurance auto

LA LOI

La CTQ révoque un permis

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC RÉVOQUE UN PERMIS DE PROPRIÉTAIRE DE TAXI DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Québec, le 10 juin 2008 — Le 4 juin dernier, la Commission des transports du Québec a révoqué un permis de propriétaire de taxi de Montréal-Nord. M. Abdelmalek Benchiba s'est vu révoquer son permis de propriétaire de taxi pour besoin particulier desservant le territoire de l'agglomération de taxi A-11 Montréal.

La Commission des transports a révoqué le permis de M. Benchiba car ce dernier a commis des manquements en regard de la Loi concernant les services de transport par taxi. Des plaintes ont été déposées contre lui.

De l'avis de la Commission, ce chauffeur a souvent des comportements inappropriés, est insouciant, imprudent, agressif et non courtois. Il n'utilise pas l'itinéraire le plus court, surfacture ses courses, n'attache pas toujours convenablement ses passagers dans leur fauteuil roulant, ne fixe pas toujours adéquatement ces fauteuils roulants dans les ancrages à bord de son taxi adapté, ne respecte pas les limites de vitesse et effectue des manœuvres dangereuses. M. Benchiba met manifestement en danger la sécurité ou la vie des passagers à bord de son taxi et n'offre pas un service approprié à la clientèle pour laquelle il ne semble avoir aucune empathie. Il n'a pas les qualités nécessaires pour effectuer le transport d'une clientèle nécessitant assistance.

Pour la Commission, ces comportements inadéquats discréditent la réputation de l'ensemble des titulaires de permis de propriétaire de taxi et insécurisent la clientèle quant à la qualité et à la fiabilité des services de transport par taxi, surtout dans le cas des clientèles nécessitant assistance. De l'avis de la Commission, le service à la population doit primer sur les seuls intérêts économiques d'un titulaire de permis de propriétaire de taxi.

La décision QPTC08-00179 peut être consultée sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : www.ctq.gouv.qc.ca.



ENTRAIDE

LES BONS SAMARITAINS EXISTENT TOUJOURS

Jo-Ann Alcock, une employée responsable du service aux membres de l'Association de Taxi Diamond de Montréal, effectue du bénévolat à l'hôpital de Verdun en compagnie de l'abbé Claude Paradis.

Un jour, celui-ci l'informe que de nombreux patients atteints de cancer ne se présentent pas à l'hôpital pour suivre leurs traitements, faute de moyens. Troublée, Jo-Ann communique cette information à son patron, M. Dominic Roy, président de l'Association de Taxi Diamond. Celui-ci l'informe que l'entreprise s'est donné le mandat de s'impliquer dans des œuvres caritatives. Il ouvre un compte spécial à cet effet.

Depuis ce jour, l'abbé Paradis communique avec les patients et les informe qu'un taxi va se présenter à leur résidence et les conduire à l'hôpital pour qu'ils puissent recevoir leur traitement. Et cela, gratuitement, aller et retour. L'abbé coordonne les opérations avec les médecins. Les chauffeurs qui effectuent la course se font rembourser par l'Association de Taxi Diamond.

Cette bonne action a débuté en janvier 2008. Les résultats sont tangibles, plus de patients se font soigner. Bien sûr, ça ne diminue pas la douleur des traitements, mais ça fait chaud au cœur. Les patients réalisent qu'on s'intéresse à eux, à leur situation.

Bravo et merci!



DE MAINS DE MAÎTRES, ILS VOUS OFFRENT LEURS SERVICES

M^e Jacques Carpentier et M^e Jean Chayer, avocats
Plus de 40 ans d'expérience dans l'industrie du TAXI/LIMOUSINE

- Transactions de taxi et/ou limousine (achat-vente)
- Représentations devant la CTQ et les tribunaux
- Immatriculations de sociétés et incorporations
- Ententes et contrats civils de tous genres
- Conseils et opinions juridiques
- Recouvrement

7333, place des Roseraies, bureau 202
Anjou (Québec) H1M 2X6

**SERVICE RAPIDE ET
PROFESSIONNEL**

M^e Carpentier
Tél.: 514 356-3336
Télé.: 514 353-7204

M^e Chayer (soirs et week-ends)
Tél.: 514 788-8925 (soir 514 271-5612)
Télé.: 514 543-6935

NOUVELLES INSOLITES

Un oubli de 4 millions de dollars

Un violoniste russe, M. Quint, a oublié son instrument de musique, un Stradivarius d'une valeur de 4 millions de dollars, dans le taxi qui le ramenait de l'aéroport à son domicile de Manhattan. Après une série de démarches désespérées, il a retrouvé son trésor. Le chauffeur, M. Khalil, 57 ans, qui a émigré aux États-Unis en 1980, lui a remis son instrument à la suite d'un appel lancé par l'Association de taxi de Newark. Le violon avait glissé sous la banquette arrière. M. Khalil conduit un taxi depuis vingt-quatre ans. C'était son premier Stradivarius.

La plus longue course

Douglas Guldeniz, chauffeur de taxi, a conduit un couple du quartier Queens de New York à leur maison de retraite en Arizona. Il s'agirait de la plus longue course en taxi jamais réalisée. Rien de moins que 4 000 km! Qui dit mieux?

À vos pédales

Plusieurs grandes villes américaines offrent un nouveau service: le Pedicab. Il s'agit d'un tricycle pouvant accueillir deux ou trois personnes. Certains le considèrent comme une alternative à la voiture dans les centres-villes. On l'utilise pour effectuer de petites

courses, des balades, tout en évitant les embouteillages et les problèmes de stationnement. Les touristes l'adorent. Alors, chers amis chauffeurs, vous devrez peut-être commencer à pédaler bientôt. Une très bonne façon de se mettre en forme! ▲



Groupe Assurance
ELCO Inc.

Consultez nos Experts.

7475, boul. Newman, bureau 520 Lasalle (Québec) H8N 1X3

téléphone : [514] 766-7669
télécopieur : [514] 766-7270
sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !



Taxis du monde

Sénégal

TAXI-BATEAU

Au Sénégal, le réseau routier étant tellement encombré par des embouteillages monstres que l'on a mis sur pied un système de transport taxi par bateaux. Depuis avril, quatre bateaux assurent la liaison Bargny-Rufisque-Dakar. « Ce sont de petits bateaux pour aller vite et avoir un temps de rechargement réduit sur 62 places » affirme Ameth Diop, directeur de l'information. Durée du trajet : vingt minutes.

Étant donné les embouteillages occasionnés par les travaux routiers à Montréal cet été, que diriez-vous d'apprendre à conduire un taxi-bateau afin de circuler sur le fleuve Saint-Laurent? ▲



Londres

TAXIS SPÉCIALISÉS

Des taxis pour femmes seulement à Londres

Le monde du taxi a ses couleurs célèbres. Les taxis jaunes de New York, les taxis noirs de Londres, sans compter les nombreuses villes sur la planète qui ont des taxis de couleurs. Nous, à Montréal, sommes plus conservateurs en gardant la couleur d'origine des voitures. Cela dit, Londres vient de prendre l'avance dans la série des taxis de couleurs. Il y a désormais des taxis roses (oui, vous avez bien lu!) appelés « Pink Ladies Cabs ». Ce nouveau service a été mis sur pied par deux mères de famille inquiètes pour la sécurité de leurs filles adolescentes.

Il faut dire que si Londres est une ville magnifique, grouillante de vie et en pleine croissance, elle a aussi un sérieux problème de sécurité pour les femmes qui prennent un taxi. Tous les mois, une dizaine de femmes sont agressées sexuellement par des pseudochauffeurs de taxi. Des hommes sans scrupule proposent leurs services aux heures de pointe, en parallèle

aux taxis habituels noirs. Le pire, c'est que les chiffres sont constamment à la hausse depuis quelques années.

Les taxis roses sont conduits par des femmes qui ont toutes été entraînées à l'autodéfense pour garantir la sécurité des femmes (et uniquement des femmes) qui montent à bord. Pour pouvoir obtenir le service, une femme doit devenir membre, faire sa réservation d'itinéraire et payer via Internet. Aucune somme n'est échangée dans les voitures. Le succès est total puisque déjà 10 000 femmes sont devenues membres. ▲



Desjardins
Caisse Allard-Saint-Paul

Centre de services Saint-Paul
5599, rue Laurendeau, Montréal
(Québec) H4E 3W2

Siège social
2645 rue Allard
Montréal (Québec)
H4E 2L7

514-765-3577

FINANCEMENT TAXI

depuis 30 ans

C'EST FACILE, INFORMEZ-VOUS!

PROFITEZ DE NOS RISTOURNES ET OBTENEZ AINSI DES RABAIS

514 765-3577 poste 241

NOUVEAU RÈGLEMENT

EN VIGUEUR LE 11 JUIN 2008, LE RCG08-022 REMPLACE LE RÈGLEMENT 03-105.

Le nouveau règlement RCG08-022 relatif au transport par taxi sur le territoire de l'île de Montréal est le résultat des travaux de la table de concertation du taxi et du taxi accessible. Les membres de la table regroupent les représentants de l'industrie TAQ, CPCDIT, AHTT, des représentants du MTQ, CTQ, OPHQ et des représentants d'usagers du transport KEROUL, RUTA, ainsi qu'un représentant du tourisme AHGM.

Les principales modifications : la création de permis d'intermédiaire spécialisé et de permis spécialisé en services restreints. Ces permis sont assortis d'obligations qui s'adressent aux détenteurs de permis spécialisé en services restreints. Les obligations renferment aussi une formation spécifique de 60 heures pour les chauffeurs de limousine et de limousine grand luxe. Cette formation a été élaborée avec des représentants de l'industrie de la limousine.

Tout intermédiaire, en services spécialisés ou non, faisant affaires sur le territoire de l'île de Montréal doit détenir le permis approprié selon le type de services offerts, lequel est émis par le Bureau du taxi.

NOUVEAU — Vous êtes détenteurs d'un permis de propriétaire de taxi spécialisé en services restreints (1).

Les obligations sont :

- ▶ Vous devez être membre d'un intermédiaire (association) spécialisé en services restreints;
- ▶ Arborer un lanternon identifié à un intermédiaire spécialisé en services restreints.



Si vous êtes détenteur d'un permis de propriétaire de taxi régulier et votre véhicule a été modifié de façon à ce que celui-ci soit conforme au transport de personnes en fauteuils motorisés, vous pouvez (2) :

- ▶ Être membre d'un intermédiaire spécialisé en services restreints;

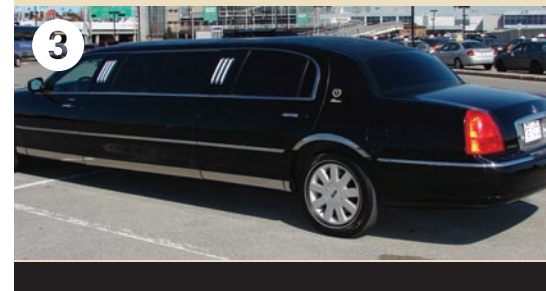
- ▶ Arborer le lanternon identifié à un intermédiaire spécialisé en services restreints à condition d'être membre de cet intermédiaire. Le lanternon ne doit pas comprendre la lettre R.



NOUVEAU — Création d'un permis d'intermédiaire spécialisé en services restreints — Obtenir, maintenir ou renouveler le permis d'intermédiaire spécialisé en services restreints.

Les principales obligations sont :

- ▶ Obtenir un permis d'intermédiaire spécialisé en services restreints;
- ▶ Avoir une place d'affaires sur le territoire de l'île de Montréal;
- ▶ Détenir un certificat d'occupation dûment émis par la municipalité liée où est située la place d'affaires en vertu du règlement d'urbanisme applicable;
- ▶ Détenir et conserver en tout temps un minimum de 25 membres détenteurs d'un permis de propriétaire de taxi spécialisé en services restreints ou des membres détenteurs d'un permis de propriétaire de taxi régulier dont le véhicule a été modifié de façon à ce que celui-ci soit conforme au transport de personnes en fauteuils motorisés;
- ▶ Fournir 25 contrats d'adhésion de ses membres dûment signés;
- ▶ Avoir parmi ses membres des permis de détenteur d'un permis de propriétaire de taxi spécialisé en services restreints ou des membres détenteurs d'un permis de propriétaire de taxi régulier dont le véhicule a été modifié de façon à ce que celui-ci soit conforme au transport de personnes en fauteuils motorisés dans n'importe laquelle des agglomérations de l'île de Montréal (A-05, A-11 et A-12) à condition de respecter dans la desserte les conditions de l'agglomération mentionnée à son permis émis par la CTQ;
- ▶ Ne pas excéder le maximum de 60 membres pour ce type de permis;
- ▶ Procéder à la répartition des appels 24 heures par jour et 7 jours par semaine à partir d'une place d'affaires située sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal;



- ▶ En aucun temps, la prise d'appel de l'intermédiaire ne doit s'effectuer à l'aide d'un système de répondeur automatisé;
- ▶ Faire vérifier mensuellement l'état des véhicules de ses membres relativement à l'article 46 du présent règlement;
- ▶ Fournir au Bureau du taxi, la liste des véhicules inspectés mensuellement.

NOUVEAU — Création d'un permis d'intermédiaire en services spécialisés (3) — Obtenir, maintenir ou renouveler un permis d'intermédiaire spécialisé (limousine et limousine de grand luxe).

Les obligations sont :

- ▶ Obtenir un permis d'intermédiaire en services spécialisés;
- ▶ Avoir une place d'affaires sur le territoire de l'île de Montréal;
- ▶ Détenir un certificat d'occupation dûment émis par la municipalité liée où est située la place d'affaires en vertu du règlement d'urbanisme applicable;
- ▶ Tenir et garder un registre ou un enregistrement de toutes demandes de transport reçues; ces informations ou documents doivent être conservés pendant 12 mois une fois l'inscription complétée.

SUITE PAGE 18

NOUVEAU — Cours de formation prescrit pour les nouveaux chauffeurs de limousine.

CONTENU DU COURS — Aptitudes requises pour devenir chauffeur de limousine

Interpréter le cadre juridique

Communiquer avec la clientèle

Conduire un véhicule de plus de 340 cm d'empattement

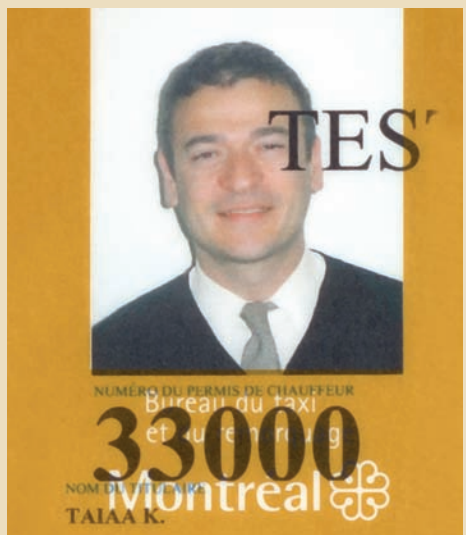
Localisation des principaux attraits touristiques

Utilisation de cartes routières, d'indicateurs, de guides ou de GPS

Effectuer différents services à partir des aéroports, de déplacements sur instructions ou lors d'occasions spéciales

La durée de cette formation est de 60 heures.

Les finissants se verront délivrer un permis de chauffeur de limousine après avoir réussi l'examen prescrit pour l'obtention de ce permis spécifique, au BTR. ▲



FORMATION TAXI AMBASSADEUR

Une formule renouvelée en 2008

Connaissez-vous le programme de formation Taxi Ambassadeur?

Mis sur pied en 1994, le programme est une initiative conjointe du ministère des Transports du Québec, du Bureau du taxi de Montréal et de Tourisme Montréal. Il s'agit d'une formation d'une durée de trois heures, un condensé qui présente aux chauffeurs de taxi une page d'histoire de Montréal, des conseils sur l'accueil des touristes, la façon dont fonctionne les permis de taxis à l'aéroport Montréal-Trudeau et les règles à suivre, ainsi que bien d'autres renseignements utiles.

La formation, qui est obligatoire pour les chauffeurs qui desservent l'aéroport, se donne sous forme d'un tour de ville. C'est simple, bien fait et intelligent. Le tour se fait en autobus dernier cri. Le trajet mène du Bureau du taxi à l'aéroport Montréal-Trudeau. Visite des bassins de taxis de l'aéroport. Retour au centre-ville, arrêt au bureau touristique, puis traversée du Vieux-Port de Montréal.

La formation est donnée par des guides touristiques accrédités, sous forme de petites capsules qui renseignent sur l'amélioration du service à la clientèle. On communique également des statistiques, comme sur les bateaux de croisières, qui représentent une source importante de revenus pour les taxis. Le tout est présenté de façon très dynamique.

Ne laissez pas passer cette chance unique. Inscrivez-vous et, pour une fois, laissez-vous transporter. Plus de 300 chauffeurs ont fait l'expérience et les commentaires sont élogieux.

EN VOICI QUELQUES-UNS.

« Franchement, je félicite la personne qui a eu l'idée de donner la formation en autobus. Ça nous permet de bien comprendre au lieu de rester enfermés dans la classe pendant toute une journée. »

« Je suis très satisfait de la formation. J'ai reçu beaucoup d'informations intéressantes par les formateurs. Merci. »

« J'ai adoré la formule de tour de ville en autobus comme formation d'attraits touristiques à Montréal, parce que c'est beaucoup plus visuel qu'une formation en classe. »

« C'est une formation fort enrichissante pour le métier de taxi. J'ai eu des renseignements concernant l'histoire de la ville de Montréal. Merci. »

« Formidable!!! »

« Je suis content de cette formation vu qu'elle m'a aidé à enrichir mes connaissances sur le plan professionnel et personnel. Bravo et merci à toute l'équipe de formation. »

« Les explications du formateur valaient la peine d'être notées, mais on n'en avait pas la chance. Mais c'était excellent. »

« Une formation utile même pour ceux qui l'ont déjà suivie. » ▲

TAXI BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

Produit spécialement conçu et négocié
pour les **propriétaires de TAXI**

Voulez-vous

- un bon prix ?
- un service exceptionnel ?
- un produit de qualité ?

Appelez pour obtenir une soumission ...
Comparez et surtout économisez !



BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

1-888-522-2661



C'EST L'ÉTÉ!



général taximètre inc

- **Vente et réparation de taximètres**
- **Installation de taximètres et radios**
- **Fabrication de lanternons**

Général Taximètre Inc.
est mandataire de la CTQ

NOUVEAU

- **Taximètre Pulsar, Silent 610 Lumitronic N-G**
- **Lanternon aimanté**
- **Installation de support pour vélo**
- **Installation d'attache-remorque**



1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681

Fax. : (514) 523-0113

Avec les beaux jours, le retour des chantiers.

Les rues de Montréal ont commencé à se transformer en de vastes chantiers, soit plus de 193 interventions au cours des prochains mois. Plusieurs accès à l'île, dont celui de l'aéroport, seront touchés. Des investissements de 450 millions \$ qui vont améliorer la qualité de vie de la métropole. **Voici les plus importants.**

Autoroute 13

Du pont Louis-Brisson à l'autoroute 40 en direction de Montréal

Autoroutes 15, 20 et 720

Des chantiers qui touchent la rue Atwater, l'échangeur Turcot, le tunnel Notre-Dame-De-Grâce, la rue de La Vérendrye, etc.

Autoroute 19

Le pont d'étagement du boulevard Guoin

Autoroute 20, Ouest-de-l'île

- ▶ Reconstruction du pont Galipeault en direction est
- ▶ Du boulevard St-Charles jusqu'au boulevard Morgan en direction ouest
- ▶ Du boulevard St-Jean jusqu'au boulevard des Sources, réfection du pont d'étagement

Autoroute 20, Rond-point de Dorval

- ▶ Jonction de la 520

Autoroute 25

- ▶ De l'île Charron jusqu'à la rue Hochelaga
- ▶ Boulevard Henri-Bourassa jusqu'à l'autoroute 440 à Laval

Autoroute 40

- ▶ Du boulevard St-Laurent jusqu'au boulevard Pie-IX

Route 138

- ▶ Pont Honoré-Mercier
- ▶ Pont d'étagement enjambant la route 138

Rue Notre-Dame

- ▶ De la rue Amherst jusqu'à l'autoroute 25

Notons qu'il y aura également plusieurs chantiers de moindre envergure un peu partout dans la ville afin d'effectuer des travaux d'aqueduc.

Alors, la patience est de rigueur. Bon été! ▲



DU CÔTÉ DES CONGRÈS

VISION 2008

The 9th international Conference on Low Vision

7 au 11 juillet

Palais des congrès

1 800 délégués

37^e assemblée scientifique du Comité de la recherche spatiale (COSPAR)

13 au 20 juillet

Palais du congrès

2 000 délégués

2008 Annual Meeting of the Society for College and University Planning

19 au 23 juillet

Fairmont le Reine Elizabeth

1 200 délégués

19th International Conference on Arabidopsis Research

23 au 27 juillet

Hyatt Regency

1 700 délégués

2008 Leaders Conference of Massmutual Life Insurance Company

3 au 10 août

Palais des congrès

3 000 délégués

32nd International Symposium on Combustion

3 au 8 août

Université McGill

1 500 délégués

2008 Sixth Regular Convention of the United Food and Commercial Workers International Union

18 au 20 août

Palais des congrès

3 500 délégués

Design for an ageing society & 2008 Global Conference on Ageing

4 au 7 septembre

Palais des congrès

10 000 délégués

The 14th Congress of the International Society for Burn Injuries

7 au 11 septembre

Hilton Montréal Bonaventure

1 000 délégués

30th Annual Meeting of the American Society for Bone and Mineral Research

12 au 16 septembre

Palais des congrès

4 500 délégués

ACTRIMS – ECTRIMS 2008 (National Multiple Sclerosis Society)

17 au 20 septembre

Palais des congrès

2 000 délégués

2008 Montreal Convention of the Canadian Tire Dealers' Association

19 au 23 septembre

Palais des congrès

1 000 délégués

ESOMAR

World Association of Research Professionals

22 au 25 septembre

Palais des congrès

1 200 délégués

LES PIÉTONS ENVAHISSENT LA RUE SAINTE-CATHERINE EST

Du 17 juin au 3 septembre prochain, les automobilistes feront place aux piétons sur la rue Sainte-Catherine Est qui sera fermée à toute circulation, entre les rues Berri et Papineau. L'artère commerciale prendra des allures de fête, alors que de nombreuses terrasses et activités d'animation imprégneront le quartier d'une ambiance conviviale.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Yves Saint-Laurent

9 mai au 28 septembre 2008

Musée des beaux-arts de Montréal

L'exposition jette un regard sur l'œuvre de ce créateur dont le style unique croise les références du monde des arts avec celles de la culture populaire et de la révolution sociale.

L'international des feux Loto-Québec

21 juin au 6 août 2008

La Ronde

Compétition d'art pyrotechnique présentant 10 spectacles pyrotechniques de haute envergure d'une durée de 30 minutes chacun.

Festival international de jazz de Montréal

26 juin au 6 juillet 2008

Place des Arts - Quartier des spectacles

Haut lieu de découvertes musicales exceptionnelles où plus de 370 concerts sont présentés gratuitement, sur des scènes extérieures en plus des concerts en salles.

Festival Juste pour rire

1^{er} au 31 juillet 2008

Quartier des spectacles

Les meilleurs stands-up comics gais et lesbiens se donnent rendez-vous encore une fois à Montréal dans le cadre de la soirée Queer Comics du Festival Juste pour rire.

Festival international Nuits d'Afrique de Montréal

10 au 20 juillet 2008

Place Émilie-Gamelin

Le meilleur de la musique d'Afrique, des Antilles et d'Amérique latine. 500 artistes de plus de 30 pays, des activités pour toute la famille.

Les Francolies de Montréal

24 juillet au 3 août 2008

Place des Arts - Quartier des spectacles

Un millier d'artistes provenant d'une douzaine de pays se donnent rendez-vous dans la plus grande ville francophone d'Amérique afin de célébrer les musiques francophones du monde.

Coupe Rogers présentée par Banque Nationale

26 juillet au 3 août 2008

Stade Uniprix

Les meilleures joueuses de tennis du monde se disputent les honneurs de l'un des plus prestigieux tournois du circuit professionnel féminin.

SUITE PAGE 22

Mon TAXI

75 ANS ET TOUJOURS ACTIF ...

Histoire de Tibi



Tiberiu Rosenfeld est titulaire d'un permis de chauffeur de taxi depuis plus de quarante ans. Difficile à battre! Voici son histoire.

Né en Roumanie en 1932, il a d'abord émigré en Israël, puis au Canada en 1966, suivant ainsi les conseils des membres de sa famille installés au Québec. À son arrivée, il travaille pour son oncle qui a un supermarché à l'angle des rues Decelles et Ellendale. Cependant, il cherche du travail comme machiniste tourneur, son métier. Il finit par trouver un emploi à temps plein, mais le salaire est peu élevé.

Le mari de sa cousine, qui était propriétaire de voitures taxis, l'incite à s'inscrire à l'École pour chauffeur de taxi. Il suit un cours de trois mois dispensé par la Commission scolaire catholique, angle Saint-Michel et Villera. Les cours sont donnés par des policiers en civil. Il apprend également le français. Son résultat d'examen : 80 %.

Il obtient son permis en 1968. Au début, il hésite à conduire un taxi, car il trouve que ses connaissances sont théoriques, peu pratiques. Cependant, bientôt, il cumule deux emplois. En semaine, le jour, il travaille comme machiniste tourneur et, après 5 heures, il conduit un taxi loué pendant deux ou trois heures, ainsi que les fins de semaine. En février 1970, son cousin l'informe que des permis de taxi sont à vendre. Il en achète un pour la somme de 4 900 \$. Un chauffeur était attiré au taxi acheté. Il le garde à l'emploi et continue de louer sa propre voiture, jusqu'à ce que son chauffeur connaisse des problèmes de santé. Il cesse alors la location et conduit son propre taxi. Pendant un certain temps, il continue à occuper les deux emplois. Ce n'est qu'en 1984 qu'il devient chauffeur à temps plein.

Aujourd'hui, M. Rosenfeld est à la retraite. « Je ne suis pas bricoleur, je m'ennuie à ne rien faire. J'aime mieux rencontrer les gens, discuter. » Alors, il fait quelques heures de taxi chaque jour, quand il en a envie. « Puis, il faut bien payer les dépenses », ajoute-t-il. M. Rosenfeld s'est marié en 1964 à Miriam; ils ont deux enfants et cinq petits-enfants. Tous se portent à merveille.

Des anecdotes à raconter au cours de toutes ces années? « Un jour, alors que j'avais fait monter une femme enceinte, elle s'est mise à avoir des contractions. Je me suis précipité à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à toute vitesse. J'ai grillé quelques feux rouges... Je crois que j'ai causé deux ou trois accidents... Mais on ne m'a jamais embêté avec ça. » Ou encore. « J'avais cueilli une dame dans Notre-

Dame-de-Grâce et la conduisais au Sheraton Center du centre-ville. En cours de route, nous avons eu une conversation très agréable. À son arrivée, elle m'a dit : "You should be the driver of the Queen." Imaginez, moi, le chauffeur de la Reine! »

Avec fierté, M. Rosenfeld exhibe des lettres de remerciement et de gratitude qu'on lui a fait parvenir au cours des années, afin de souligner son honnêteté et la qualité de son travail.

Si vous croisez M. Rosenfeld, n'hésitez pas à lui piquer un brin de jasette. Son sourire est engageant et il adore discuter. Il a plein d'histoires à raconter.

Ah oui! Tibi, c'est son surnom. Pour les intimes. ▲



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Festival des films du monde

21 août au 1^{er} septembre 2008

Plusieurs salles de cinéma au centre-ville

Le Festival des Films du Monde est ouvert à toutes les tendances et aux cinématographies de tous les pays. Chaque année, des films de plus de 70 pays, réalisés aussi bien par des cinéastes chevronnés que par des débutants, y sont présentés.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Information touristique

514 873-2015 / 1 877 BONJOUR (266-5687)

www.tourisme-montreal.org

Calendrier des événements

www.tourisme-montreal.org/evenements

Deux bureaux de renseignements touristiques

Bureau d'accueil touristique Vieux-Montréal

174, rue Notre-Dame Est

Renseignements et publications

Guide touristique, Carte touristique bilingue, Carte touristique d'autobus et du métro, Carte musées Montréal, etc. Toutes ces publications sont disponibles dès aujourd'hui.

Centre Infotouriste

1255, rue Peel

Renseignements et publications

Réservation de chambres d'hôtel, visites guidées, bureau de change, croisières, agences de voyages, location de voitures, Guide touristique, Carte touristique bilingue, Carte touristique d'autobus et du métro, Carte musées Montréal, etc. On peut aussi s'y procurer les publications du Ministère du Tourisme du Québec. ▲



PROPRIÉTAIRE RECHERCHE

Chauffeur quart de jour, Pontiac VIP avec Camry 2005. ☎ 514 313-8299

Chauffeur de nuit, single Taxi Champlain. ☎ 514 804-3488

ED, cherche chauffeur single. ☎ 514 898-4686

Anderson cherche chauffeur, personne sérieuse, Taxi Diamond. ☎ 514 265-5050

Gaétan Lavigne cherche chauffeur d'expérience, régulier de 6 soirs à 70 \$, 7e soir gratuit, Camry 2005. ☎ 514 817-6035

M. Mohammed cherche chauffeur de soir sérieux, A-11, Pontiac VIP. ☎ 514 802-5646

Nazm Davoud cherche chauffeur sérieux, de nuit, Coop Montréal. ☎ 514 575-7662

Serge cherche quart de soir (6 ou 7), Camry 2005, Boisjoly. ☎ 514 327-7393

Zidat cherche chauffeur non-fumeur, ponctuel et expérience taxi single, quart de jour ou de soir, Pontiac. ☎ 514 292-6243

CHAUFFEUR RECHERCHE

Hicham cherche taxi single, A-11. ☎ 514 815-2865

Eddy cherche 2 jours/semaine, Taxi Champlain. ☎ 514 898-4686

Samir cherche taxi single. ☎ 514 327-6548 ou 514 655-6548

Mohammad Amir cherche taxi single, 7 jours ou fin de semaine, single. ☎ 514 892-3996 ou 514 290-3629

CHAUFFEUR RECHERCHE

Lyes, chauffeur expérimenté cherche voiture fantôme non-fumeur, Pontiac. ☎ 514 292-6243

Mohammed cherche Pontiac VIP, jour ou soir. ☎ 514 510-9203 ou 514 962-9203

AUTRES

Taxi à louer, de nuit. ☎ 514 659-0570 (cellulaire) ou 514 355-2950

S.G.C.J ENR, Taxi Champlain à louer, de jour. ☎ 450 661-4730 ou 514 267-3391

Taxi Champlain à louer, de jour. ☎ 514 267-3391 ou 450 661-4730

Ali loue A-11, chauffeur non-fumeur, ponctuel et expérimenté, fantôme. ☎ 514 292-6243

Taxi Champlain à louer, Toyota Camry, de nuit. ☎ 514 885-0860

Taxi à louer, de jour. ☎ 514 355-2950 ou 514 659-0570

Taxi à louer, de soir, Mohamed. ☎ 514 802-5646

Josée, permis de taxi à vendre, voiture Altima tout équipée, 230 000 \$. ☎ 514 735-4813 ou 514 591-0460

Mathieu vend permis A-11, 225 000 \$. ☎ 514 266-1674

Dib demande Taxi Hochelaga. ☎ 514 332-1728 ou 514 581-0893



Rédaction

Béatrice Miszczak
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique

Cécile Dion

Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le

Bureau du taxi et du remorquage
de la Ville de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600

Fax : 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an, et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de Montréal.

ISSN 1480-6193

OBTENEZ DU CAPITAL EN FINANÇANT VOTRE PERMIS DE TAXI.

JEAN-PAUL, 52 ANS,
DÉTENTEUR D'UN
PERMIS DE TAXI
RECHERCHE
2^e PERMIS DE TAXI POUR
LE FAIRE FRUCTIFIER.

514.382.6096

JEAN-PAUL
TAXI

fabrication
caniques sou-
dustrie lourde.
pieds de sur-
ent complet.
té pour jeune
associé.
-2999

de vente
vendre

SERVICES

OFFRES D'EMPLOI

www.richard.com

Si vous êtes propriétaire d'un **permis de taxi**, vous aussi, tout comme Jean-Paul, pourriez profiter de taux exceptionnels pour obtenir le capital nécessaire pour financer un projet qui vous tient à coeur. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal ou consultez www.citedunord.com

514.382.6096

 **Desjardins**
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

Votre outil de travail On l'a!



Le plus vaste inventaire au Canada avec des arrivages à tous les jours

VOTRE OFFRE EXCLUSIVE:

PROPRIÉTAIRES, CHAUFFEURS, RÉPARTITEURS

Antirouille gratuit à l'achat d'un véhicule (valeur de 289\$) et jusqu'à 2 inspections réglementaires (valeur de 170\$). 100\$ de réduction sur l'achat d'un H3. Détails en mégacentre



CHRYSLER INTREPID 2004
70 925 km - Toit ouvrant - T. équipée

30 JOURS
900626 **8 995\$**



CHEVROLET MALIBU 2004
81 800 km - Automatique

30 JOURS
900933 **8 995\$**



BUICK CENTURY 2005
80 673 km - Automatique - Tout équipée

30 JOURS
900733 **9 995\$**



TOYOTA MATRIX 2005
88 090 km - Pratique

30 JOURS
816005A **10 995\$**



HONDA ACCORD 2004
78 444 km - Systeme d'alarme

30 JOURS
900503 **15 995\$**



NISSAN ALTIMA 2007
27 114 km - Auto - CD - A/C - T. équipée

30 JOURS
813411 **17 492\$**



TOYOTA CAMRY 2007
54 332 km - Auto - CD - T. équipée

30 JOURS
814667 **17 995\$**



LINCOLN TOWNCAR 2006
24 094 km - Signature - T. équipée

30 JOURS
812030 **24 992\$**

H GREGOIRE

LE MÉGACENTRE AUTO DU CANADA

- 625, RUE DUBOIS, ST-EUSTACHE 1-866-470-5695
- 6170, MÉTROPOLITAIN EST, ST-LÉONARD 1-866-473-5882
- 1840, CHEMIN CHAMBLY, CARIGNAN 1-866-473-5892

PRIVILÈGE D'ÉCHANGE 30 JOURS*



- 4901, RUE JEAN-TALON OUEST, MONTRÉAL ... 1-866-475-7524
- 2470, BOUL. CURÉ-LABELLE, LAVAL 1-866-485-9204
- 1310, BOUL. TASCHEREAU, LONGUEUIL 1-866-493-3861

FINANCEMENT SUR PLACE! • 1^{ER}, 2^E ET 3^E CHANCE AU CRÉDIT! • OUVERT TOUS LES JOURS

POSTES CANADA
CANADA POST
Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
40845010